

Délibération N° 14 2023 12

OBJET : Approbation du budget supplémentaire 2023

PROJET DE DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'arrondissement,

Vu les articles L2511-41 et L.2511-45 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis rendu par la Commission réunie le 11 avril 2023 en application de l'article L. 2511-45 susvisé,

Vu la délibération 2023 DFA 25 – états spéciaux d'arrondissement – budget supplémentaire 2023 – modification du montant des dotations, des 6, 7 et 8 juin 2023

Vu la délibération n° 14 2023 09 du Conseil du 14^{ème} arrondissement en date du 30 mai 2023 adoptant le compte administratif 2022,

Vu l'exposé des motifs du projet de délibération n° 14 2023 12 du Conseil du 14^{ème} arrondissement en date du 20 juin 2023 proposant l'approbation du budget supplémentaire 2023,

Sur le rapport présenté par Madame Carine PETIT, Maire du 14^{ème} arrondissement

DÉLIBÈRE

Article unique :

Le budget supplémentaire de l'état spécial 2023 du 14^{ème} arrondissement est adopté, par rubrique fonctionnelle et par nature, tel qu'il figure dans les tableaux annexés.

Votants :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Ne prennent pas part au vote :